



La lettre du maire

Supplément du Journal Municipal

Mai 2009

Un budget de transition

À notre arrivée à la mairie en Mars 2008, nous avons constaté que l'organisation municipale en place n'était pas adaptée à la réalisation du projet pour lequel les Peymeinadois nous ont élus.

Il a donc été nécessaire de réorganiser les services municipaux, de préciser les affectations et les tâches du personnel, de renforcer un encadrement souvent insuffisant. Avec l'aide du Centre de Gestion des Alpes-Maritimes, nous avons procédé au remplacement du Directeur Général des Services, embauché un Directeur des Services Techniques et procédé aux mouvements de personnel nécessaires. La restructuration des services par pôles permet désormais un fonctionnement plus harmonieux donc plus efficace.

Dans le même temps, il convenait d'instaurer une plus grande rigueur dans la gestion, tout en assurant le fonctionnement courant et en mettant en place notre politique de concertation. A cet effet, nous avons examiné, renégocié ou dénoncé certains marchés, centralisé les commandes et les approvisionnements, encadré la masse excessive d'heures supplémentaires de certains personnels, lancé

un plan d'économie d'énergie sur les bâtiments, enfin privilégié, chaque fois que cela est possible, les travaux en régie plutôt que de les confier systématiquement à des intervenants extérieurs.

Sur cette base assainie, nous pouvons maintenant envisager les investissements importants dont notre commune a grand besoin. Le budget 2009 est un budget de transition qui permettra d'établir un calendrier de réalisation. Il laisse une large place aux études, à partir des cahiers des charges élaborés par les groupes de travail, qu'il s'agisse du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du Plan de Déplacement Urbain associé, de la mise à niveau des installations sportives, des équipements culturels ou de l'aménagement du Centre Ville qui fera l'objet d'une étude spécifique d'urbanisme

Il est nécessaire pour tous ces projets de se donner le temps de la réflexion et de la concertation. Il nous faut certes rattraper le retard accumulé ces dernières années, mais sans précipitation, si l'on veut assurer à la commune un développement solide et durable.

Françoise Brousteau
Maire de Peymeinade

Réunion publique à la Salle des Fêtes, vendredi 15 mai à 18h30

Dans le cadre de sa politique de concertation, la municipalité organise cette réunion pour faire le point sur son action après une année de mandat, évoquer les projets en cours et répondre en direct aux questions des Peymeinadois.

Les comités de quartier rencontrent un franc succès auprès de la population

Les Peymeinadois ont largement participé aux Assemblées générales de quartier qui se sont déroulées durant le mois d'avril à la mairie. *(Lire au verso)*

Conférence sur la maladie d'Alzheimer le 14 mai au Tignet

Dans le cadre de la Communauté de Communes, l'Association France Alzheimer organise une conférence d'information sur la maladie d'Alzheimer à la salle polyvalente du Tignet, le jeudi 14 mai à 19 heures. Entrée libre pour tout public

GrDF à la mairie le 5 juin

Gaz Réseau Distribution France présentera au public, à cette occasion, les offres de raccordement au gaz pour l'habitat, ainsi que des véhicules fonctionnant au gaz naturel

2 grandes
premières
en mai

Fête de la Nature



Deux jours de sorties natures, stands associatifs, conférences, animations, théâtre et grand Pique-nique

Cinéma en Fête

20 et 21 MAI 2009



Comme à Cannes, Peymeinade fait son Festival, avec des films, des réalisateurs, des débats...

Les Comités de quartier : une attente de la population

L'intérêt manifesté par les Peymeinadois lors de la constitution des Comités de quartier a montré que ces instances consultatives correspondaient à une véritable attente de la population.

A l'initiative de Bernard Fouquet, conseiller municipal délégué à la vie des quartiers, les assemblées générales des sept quartiers de Peymeinade ont désigné leurs responsables et les équipes d'animation. En outre, un conseiller municipal par quartier a été nommé par le Maire afin de faciliter les échanges avec la municipalité et les services de la mairie.

Des informations détaillées à ce sujet seront fournies dans le Journal municipal du mois de juin.

Véritable outil de démocratie participative, le comité de quartier permet une implication plus étroite du citoyen dans la vie de la cité. Il est certes chargé de faire remonter les problèmes des quartiers, mais son rôle ne peut se réduire à l'édition d'un simple cahier de doléances. Notre ambition est de faire participer les habitants aux projets, de recueillir leurs avis et leurs suggestions, de resserrer les liens de voisinage pour installer plus de convivialité, plus de solidarité.

Dimanche 7 Juin 2009 : VOTEZ pour les élections européennes

Pourquoi faut-il voter ?

- ✓ **Parce que** l'Europe est de plus en plus au centre des décisions qui régissent notre vie quotidienne,
- ✓ **Parce que** le Parlement Européen, élu au suffrage universel direct, est la seule instance démocratique européenne dont les pouvoirs se sont considérablement accrus depuis dix ans : pouvoir législatif, pouvoir budgétaire, pouvoir de contrôle notamment sur la Commission européenne,
- ✓ **Parce que** nous ne pouvons pas accuser l'Europe de tous les maux, sans choisir, le moment venu, des représentants qui incarnent nos préférences idéologiques et susceptibles d'influer sur les orientations et le contenu des politiques européennes,
- ✓ **Parce que** l'abstention, outre qu'elle favorise les extrêmes, contribue à l'affaiblissement de l'influence nationale au sein du Parlement européen.

**72 députés français à élire sur 736
dont 13 en région Sud-Est
Les bureaux de vote fermeront à 18 heures**